

1896

**Théophile Denis**

**NOTICE**  
**SUR L'INSTITUTION**  
**NATIONALE DES**  
**SOURDS-MUETS DE PARIS**  
**DEPUIS SON ORIGINE**  
**JUSQU'À NOS JOURS**  
**(1760-1896)**

**ACCOMPAGNÉ DE DOCUMENTS CONCERNANT**  
**L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE,**  
**L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL,**  
**CONDITIONS D'ADMISSION DES ÉLÈVES, ETC.**

**ET SUIVI D'UN CATALOGUE DU**  
**MUSÉE UNIVERSEL DES SOURDS-MUETS**

Domaine public

Éditions du Fox

# RÉSUMÉ HISTORIQUE ORIGINE — BÂTIMENTS

## I

### LA MAISON DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE

L'abbé de l'Épée est le premier dans le monde entier qui ait ouvert une école *gratuite* pour l'instruction des sourds-muets.

Il l'établit en 1760 dans sa propre maison.

Cette maison, qui a disparu en 1876 pour cause de nivellement, lors du percement de l'avenue de l'Opéra, était située rue des Moulins, butte Saint-Roch, et portait le n° 14. Son frère y demeurait avec lui. Ils la tenaient de leur père, qui l'avait longtemps habitée et qui probablement l'avait bâtie. L'*Almanach royal* de 1744 nous la désigne comme la demeure de M. de l'Épée, membre de l'Académie royale d'architecture depuis 1728.

Comment vint à l'abbé de l'Épée la vocation d'instituteur de sourds-muets ?

C'est lui-même qui va nous l'apprendre. Nous nous garderons bien d'enlever son charme naïf, en y ajoutant les détails imaginaires dont on l'a tant de fois défiguré, un récit dont la simplicité va si bien au véritable caractère de l'illustre philanthrope.

« Pour moi, dit-il, voici de quelle manière je suis devenu instituteur de sourds et muets, ne sachant point alors qu'il y en eût jamais eu d'autres avant moi. Le Père Vanin, très respectable prêtre de la Doctrine chrétienne, avait commencé par le moyen des estampes, ressource en elle-même très faible et

très incertaine, l'instruction de deux sœurs jumelles, sourdes et muettes de naissance. Ce charitable ministre étant mort, ces deux pauvres filles se trouvèrent sans aucun secours, personne n'ayant voulu pendant un temps assez long entreprendre de continuer ou de recommencer cet ouvrage. Croyant donc que ces deux enfants vivraient et mourraient dans l'ignorance de leur religion, si je n'essayais pas quelque moyen de la leur apprendre, je fus touché de compassion pour elles, et je dis qu'on pouvait me les amener, que j'y ferais tout mon possible. »

On lui amena aussitôt ses deux premières élèves.

Tel fut l'obscur début d'une école dont l'éclat devait bientôt rayonner sur tous les points du globe, et qui est regardée à juste titre comme le berceau de l'Institution nationale de Paris. La maison de l'abbé de l'Épée qui n'avait pas, comme le fait remarquer Édouard Fournier, le grand air de l'hôtel Gluck d'Epreville, qui lui faisait face, devait avoir néanmoins une certaine importance. Elle avait quatre étages et comprenait deux corps de logis séparés par une cour. Une partie du bâtiment du fond était affectée à une chapelle que le maître avait fait établir pour ses élèves et à laquelle on accédait par un perron à double rampe.

M. le baron Davilliers, le dernier propriétaire de cet immeuble, s'est vu accorder par le jury d'expropriation la somme de 210 000 francs.

C'est dans cette demeure que l'abbé de l'Épée rassemblait pour les instruire tous les sourds-muets qui s'y présentaient. Les enfants des familles indigentes étaient entretenus à ses frais dans des pensions voisines, dirigées par le sieur Chevrot pour les garçons, et par les dames Cornu, Trumeau et Lefébure pour les filles. Il nous apprend qu'il avait une trentaine

V  
**L'ORME DE L'INSTITUTION  
DIT L'ORME DE SULLY**

L'orme colossal qui s'élève dans la cour d'honneur de l'Institution nationale et qui, par ses dimensions peu ordinaires, constitue une des curiosités du Paris de la rive gauche, a près de cinquante mètres de hauteur ; sa circonférence, à sa base, ne mesure pas moins de six mètres.

Quelle est son origine ? La tradition la plus ancienne et la plus populaire veut que cet arbre magnifique ait été planté par le ministre Sully, vers l'année 1600.

D'autre part, dans ces derniers temps, on a avancé que l'orme de l'Institution avait été planté par les religieux de Saint-Magloire à l'époque de leur transfert de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Jacques. Cette plantation se serait donc faite en 1572, ce qui vieillirait notre arbre d'une cinquantaine d'années. À la vérité, il est de taille à porter un demi-siècle de plus, et, dans les deux cas, il a pu fort bien, suivant la poétique hypothèse de M. Ad. Franck, prêter son ombrage à Malebranche. M. H. du Cleuziou, qui nous a donné cette dernière version, ajoute un détail intéressant. Le lendemain d'une des troublantes journées de 1793, alors que le séminaire était déjà fermé, un concierge effaré prit dans l'église de Saint-Magloire les reliques apportées jadis de Bretagne par les disciples de saint Samson et les enterra dans un puisard à l'ombre de notre arbre séculaire. Plus tard, M<sup>gr</sup> de Quélen s'en vint à Saint-Magloire, alors école des sourds-muets, et, sur des indications précises, il fit fouiller la terre, déterra les corps saints et les fit transporter dans l'église voisine, où ils se trouvent encore.



# MUSÉE UNIVERSEL DES SOURDS-MUETS

## CATALOGUE SOMMAIRE

RÉDIGÉ PAR M. THÉOPHILE DENIS  
CHEF DE BUREAU HONORAIRE  
AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
CONSERVATEUR DU MUSÉE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PREMIÈRE ÉDITION 1896

### AVANT-PROPOS

Depuis l'année 1875, il existait à l'Institution nationale des sourds-muets de Paris une *galerie* composée de quelques objets d'art et tableaux manuscrits se rapportant exclusivement à l'histoire de cet établissement.

L'intérêt que présentait déjà une collection de cette nature, même dans ces proportions restreintes, inspira, en 1890, la pensée de lui donner plus d'extension. On résolut alors d'appliquer aux établissements de sourds-muets du monde entier ce qui n'avait été réalisé jusque-là que pour la seule Institution de Paris.

C'est ainsi que fut fondé le *Musée universel des sourds-muets*.

L'organisation en fut confiée à M. Théophile Denis, chef

de bureau honoraire ; au ministère de l'intérieur, qui a trouvé, en M. le professeur Auguste Boyer un dévoué collaborateur.

Par la nature de ses éléments, répartis en deux sections principales, ce musée se présente avec un double caractère : il est *historique*, il est *artistique*.

La section historique embrasse tout ce qui peut servir à constituer en quelque sorte une histoire illustrée de l'art d'instruire les sourds-muets ; elle comprend :

- 1° Les vues et plans, ensemble est détails, des bâtiments des écoles de sourds-muets ;
- 2° Les portraits de fondateurs, directeurs, professeurs, administrateurs et bienfaiteurs d'institutions de sourds-muets ;
- 3° Les portraits de tous personnages (écrivains, philosophes, médecins, hommes politiques, etc.) se rattachant, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, soit par des écrits, soit par des actes, à l'histoire de l'art d'instruire les sourds-muets ;
- 4° Les portraits des sourds-muets distingués dans les lettres, les arts, les sciences, etc. ;
- 5° Les objets divers : médailles, estampes, ouvrages illustrés, curiosités de tous genres se rapportant aux sourds-muets.

La section artistique réunit des œuvres de sourds-muets artistes : statuaires, peintres, graveurs, lithographes, architectes, ciseleurs, photographes, etc.

Le caractère et l'utilité de ce Musée ont été exactement définis par un écrivain qui venait de le visiter.

« Ce Musée, dit-il, ne vise pas à composer un simple spectacle pour les yeux. Ses prétentions sont plus élevées : il a

un but humanitaire. Par ses témoignages tangibles et matériels, par une histoire illustrée et séduisante, il tend à rendre ce double service : détruire l'ignorance et les préjugés des uns ; rendre la place qui leur est due dans la société aux victimes de cette ignorance et de ces préjugés. »

Le présent catalogue est surtout une nomenclature des objets composant actuellement le Musée. Il pourra être publié ultérieurement un catalogue plus étendu, dans lequel entreront des notices nombreuses et détaillées.

Ce dernier travail est assez avancé pour que le manuscrit puisse en être mis sous les yeux des personnes qui désireraient le consulter.

Un certain nombre d'objets portés au Catalogue, lequel est en même temps un inventaire de toutes les œuvres d'art disséminées dans l'Institution nationale, ne se trouvent pas dans la galerie plus spécialement affectée au Musée.

Le public peut les voir dans les divers locaux où ils sont placés.

En prévision de l'accroissement du Musée et pour éviter les inconvénients d'un remaniement du numérotage, lorsqu'il paraîtra une autre édition du Catalogue, on a attribué à chaque section ou subdivision un nombre de numéros supérieur à celui des objets qu'elle comprend effectivement.

## **Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi**

**Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.

**Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.

**Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.

**Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

**Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

**Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.

**Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.

**La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.

**La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.

**Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et Marc Renard, 2002.

**Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.

**Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

**Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.

**Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

**Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.

**Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, Marc Renard, troisième édition, 2008.

**Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.

**Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.

**Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.

**Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1**, Marc Renard et Yves Lapalu.

**Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

**Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

**Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

## Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

[www.2-as.org/editions-du-fox](http://www.2-as.org/editions-du-fox)